

FORMATION SDORMP FORM

2020-08-LA REEDUCATION DE LA VOIX DANS LES DYSPHONIES

FORMATION DE :
Benoit AMY DE LA BRETEQUE, Médecin

Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Le 16/05/2020 de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

Le 20/06/2020 de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

Le 05/09/2020 de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2020, mais il est également possible de suivre la formation en modalité non DPC.

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Formation continue

Orientation(s) :

Orientation n°216 : Intervention dans les pathologies de sphère ORL ; :

Méthode(s) :
Pédagogique ou cognitive
En groupe
Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Comprendre les mouvements et la dynamique respiratoire selon les contraintes de l'émission vocale. En retirer les principes logiques et progressifs d'un travail sur le souffle phonatoire.
- Travailler spécifiquement sur la musculature laryngée avec des exercices appropriés

FORMATION SDORMP FORM

- Trouver les meilleurs ajustements pour mettre les cordes vocales en vibration sur le souffle
- Découvrir comment ces ajustements bénéficient à la résonance et au rayonnement de la voix

Résumé :

Cette approche de la rééducation vocale repose sur la réalisation d'exercices simples et reproductibles, à partir desquels le patient dysphonique peut prendre conscience de ses sensations physiques et accéder ainsi à une véritable compétence vocale personnelle. L'accent est mis sur un travail d'émission sonore avec résistance au passage de l'air à la sortie (méthode dite de la paille). Grâce à ce type d'exercices, on peut agir précisément sur certains paramètres biomécaniques du larynx importants, comme la pression nécessaire pour faire vibrer les cordes vocales.

Pré requis :

Les participants doivent être titulaires du Certificat de Capacité d'Orthophoniste ou de tout titre admis en équivalence

Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation :

Recommandations : tenue décontractée (certains exercices se font au sol) ; possibilité d'enregistrer les exercices (conseillé)

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

Support power point/pdf remis aux stagiaires

Vidéos

Ateliers

Travaux pratiques

Jeux de rôle

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

LA REEDUCATION DE LA VOIX DANS LES DYSPHONIES - le 16/05/2020, 1ère ½ journée de 09:00 à 12:30 :

Journée 1

FORMATION SDORMP FORM

- Le souffle phonatoire et sa mise en relation avec les exigences de la mise en vibration des cordes vocales. Les exercices sont présentés avant tout comme un moyen de découvrir d'autres modalités de fonctionnement, et non comme le geste à reproduire dans l'usage quotidien de la voix. Ils enrichissent ainsi la perception que le dysphonique a de sa voix, participant ensuite à un contrôle de celle-ci dans les situations écologiques.

8h30 : accueil des participants

9h00 : tour de table de présentation du séminaire

9h30 : le souffle dans la parole spontanée et dans le usages préparés de la voix

10h00 : exercices de prise de conscience des mouvements en jeu dans le souffle phonatoire et des sensations qui y sont rattachées

11h00 : pause

11h15 : souffle et exigences de la vibration des cordes vocales

12h30 : déjeuner

LA REEDUCATION DE LA VOIX DANS LES DYSPHONIES - le 16/05/2020, 2nde 1/2 journée de 13:30 à 17:00 :

13h30 : exercices visant à l'indépendance des mouvements thoraciques et abdominaux, puis à leur association

15h00 : pause

15h15 : exercices sur la dynamique du souffle

16h30 : synthèse et visionnage de documents vidéos

17h00 : fin

LA REEDUCATION DE LA VOIX DANS LES DYSPHONIES - le 20/06/2020, 1ère 1/2 journée de 09:00 à 12:30 :

Journée 2

- Travail sur la motricité laryngée

Ce travail considère deux dimensions : détente et renforcement. Les exercices sont très simples à faire et peuvent préparer la voix à une prestation quelconque (journée d'enseignement par exemple).

- Pose de la voix

Par l'usage de constrictions du tractus vocal (méthode dite de la paille), on apprend à moduler la résistance laryngée en fonction de celle placée en aval, ce qui conduit à développer un fonctionnement laryngé économe et efficace.

8h30 : accueil des participants

9h00 : exercices de "massage vocaux"

10h00 : sonorisations dans une paille et sensations qui s'y rattachent

11h00 : pause

11h15 : autres constrictions du tractus vocal (résistances moyennes et fortes)

12h30 : déjeuner

LA REEDUCATION DE LA VOIX DANS LES DYSPHONIES - le 20/06/2020, 2nde 1/2 journée de 13:30 à 17:00 :

13h30 : autres constrictions du tractus vocal (résistances faibles)

FORMATION SDORMP FORM

15h00 : pause
15h15 : difficultés rencontrée chez les dysphoniques : choix des exercices et progression
16h30 : effets aérodynamiques et biomécaniques du travail de pose de la voix
17h00 : fin

LA REEDUCATION DE LA VOIX DANS LES DYSPHONIES - le 05/09/2020, 1ère ½ journée de 09:00 à 12:30 : Journée 3

- Principes permettant de passer de la pose de la voix à son usage dans la parole et dans le chant
- Adaptation aux patients et à leur pathologie

8h30 : accueil des participants
9h00 : révision des sons déjà travaillés et conseils personnalisés pour chaque participant
10h30 : exercices d'enchainements vers les tenues vocaliques par les constrictives-guides
11h00 : pause
11h15 : autres types d'enchainements vers les tenues vocaliques
12h30 : déjeuner

LA REEDUCATION DE LA VOIX DANS LES DYSPHONIES - le 05/09/2020, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:00 :

13h30 : chaînes syllabiques simples - chaînes d'occlusions
15h00 : pause
15h15 : choix d'exercices en fonction des difficultés présentées et des situations pathologiques
16h30 : effets aérodynamiques et biomécaniques du travail sur les tenues vocaliques
17h00 : fin
Recommandations: tenue décontractée (certains exercices se font au sol) ; possibilité d'enregistrer les exercices (conseillé)

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 21 heures.

Coût de la formation : 540,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 600,00 euros TTC.

Participants : 25

Lieu(x) de la formation : Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

INSCRIPTION



FORMATION SDORMP FORM

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez 6752000008 à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2020.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC .

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2020.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.